

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

EUROSE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20 % EUROSTOXX 50 et 80 % Bloomberg Euro Aggregate 1-10 year calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Stratégie d'investissement

Ce Produit flexible cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations principalement libellées en euro, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles, et aux Produits en euros mais sans garantie en capital.

L'univers de départ est principalement composé d'actions et titres assimilés ainsi que de dettes d'entreprises, des pays de l'OCDE. De cet univers d'investissement initial sont exclus les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères et sans mesures correctrices des principes ESG. Le Produit répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20 %. L'analyse extra-financière est menée sur 90 % au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement repose sur trois facteurs : (i) la sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) l'allocation des classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit du gérant pour le risque et (iii) la sélection des titres sur la base d'une analyse fondamentale du point de vue des actionnaires minoritaires et/ou détenteurs d'obligations, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments. Le Produit ne bénéficie pas du label ISR.

Jusqu'à 100 % de son actif net, le Produit peut être exposé en produits de taux, composés de titres émis par des émetteurs du secteur public ou privé, dont 50 % maximum en titres de créance de la catégorie "Speculative Grade" (c'est-à-dire dont la notation est inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple ou toute notation jugée équivalente par la Société de Gestion, ou non notés). La Société de Gestion ne doit pas uniquement baser ses décisions d'investissement sur les notations attribuées par des agences de notation indépendantes et peut procéder à sa propre évaluation du risque de crédit. La durée du portefeuille est limitée à 7 ans. Le Produit pourra être exposé jusqu'à 35 % de son actif net en actions de sociétés de toute capitalisation, ayant leur siège social dans un Etat membre de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 5 % de son actif net. Dans la limite de 10 % de son actif net, le Produit peut recourir à des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale, y compris des ETF. Afin de réaliser son objectif de gestion, le Produit peut investir dans des instruments financiers dérivés connexes dans le but de couvrir ou d'accroître le risque lié aux actions ou aux taux d'intérêt et pourra recourir à des titres intégrant des dérivés (exemples : obligations convertibles, bons de souscription). Le recours à des contingent convertibles bonds est limité à 10 % de l'actif net. Le Produit pourra également être exposé jusqu'à 100 % de son actif net à des instruments financiers dérivés ou à des dérivés de gré à gré tels que, mais sans s'y limiter, des futures, options, swap de taux, CDS, CDS sur indices, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré à des fins de couverture et/ou d'exposition des risques action, de taux et de crédit. Le Produit peut investir directement dans des titres libellés en euro, et, dans la limite de 10% de l'actif net, dans des titres libellés dans une autre devise que l'euro. A ce titre, le Produit pourra, à titre

accessoire, être exposé au risque de change. L'exposition à des titres de pays hors OCDE (y compris des pays émergents) est limitée à 10 % de l'actif net du Produit (hors OPC monétaires). Le Produit pourra également recourir à des dépôts et des emprunts d'espèces.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Le Produit capitalise ses revenus.

COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

10/05/2025

- l'aménagement des frais du FCP en introduisant une commission de surperformance qui sera appliquée à l'ensemble des parts du FCP (à l'exception de la part S) dans le cas où le FCP atteindrait ou dépasserait son objectif de gestion ;
- l'ajustement de l'indicateur de référence du FCP ;
- l'intégration du mécanisme « swing pricing » ;

01/08/2025

- Intégration d'informations relatives à l'inscription ou la non-inscription des administrateurs des indicateurs de référence sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA ;
- Intégration de la possibilité d'investir en direct dans des titres libellés dans une autre devise que l'Euro, dans la limite de 10% de l'actif net et intégration du risque de change à titre accessoire ;
- Précisions apportées à la définition de la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance ;
- Ajout des TCN dans le tableau des commissions de mouvement ;
- Modification de la méthode de calcul des titres de créance négociables (TCN).

14/11/2025

- Ajout des droits et bons de souscription dans la section décrivant l'exposition du Fonds aux actions, afin de préciser les instruments inclus dans les titres assimilés ;
- Mise à jour de la présentation des frais ;
- Suppression de la disposition prévoyant une exception pour la valorisation des BTAN dans le paragraphe consacré aux titres de créances négociables ;
- Mise à jour de la dénomination du commissaire aux comptes (« FORVIS MAZARS » au lieu de « MAZARS »), de son adresse et de son représentant ;
- Précision apportée dans l'annexe SFDR selon laquelle l'analyse extra-financière est menée sur au moins 90% des émetteurs en portefeuille, conformément à ce qui est déjà prévu dans le prospectus.

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'année 2025 écoulée

2025 restera comme une année très riche sur les plans politique, géopolitique, et évidemment boursier. L'année se termine remarquablement par six mois consécutifs de hausse pour les actions (l'indice EURO STOXX 50 NR). La Banque centrale européenne (BCE), en abaissant ses taux directeurs à quatre reprises, a terminé son cycle de baisse, en atteignant le niveau d'équilibre de 2%. Les taux longs affichent une volatilité visible sur l'année avec une direction clairement à la hausse : le « Bund » 10 ans allemand passe de 2,4% à 2,9%, quasiment de retour sur son pic de 3% en septembre 2023. Le crédit *investment grade* termine l'année à +3,0%, le haut rendement à +5,3%.

En 2025, en fin de période, le fonds Eurose affiche une performance de :

- Part C : +7,93%,
- Part N : +8,36%,
- Part S : 9,65,

Contre +5,74% pour son indice de référence composite (20% EURO STOXX 50 + 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year) calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année 2025, les trois meilleurs contributeurs du fonds ont été Société Générale, BNP Paribas et Bouygues sur les actions; l'Italie 1,8% 05/2036, l'Espagne 3,45% 10/2034 et l'Italie 1,5% 05/2029 sur les obligations. À l'inverse Sanofi, STMicroelectronics et Dassault Systèmes ont été les trois plus faibles sur les actions; Ineos 63/8% 04/2029, Worldline 5,5% 06/2030 et Ineos 55/8% 08/2030 sur les obligations.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, on peut noter les entrées en portefeuille des valeurs Intesa SanPaolo, ASML et Commerzbank sur les actions; l'Espagne 3,45% 10/2034, l'Union Européenne 1% 07/2032 et l'Italie 1,8% 05/2036 sur les obligations. À l'inverse, les valeurs Crédit Agricole, Neoen et Exclusive Networks sont sorties de notre sélection sur les actions; l'Italie 0,65% 5/2026, Spie 25/8% 06/2026 et Getlink 3,5% 10/2025 sur les obligations.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 4,62% et l'actif net à 2,9 milliards d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	2,125,455,246.32€
Cessions	1,989,875,752.23€

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

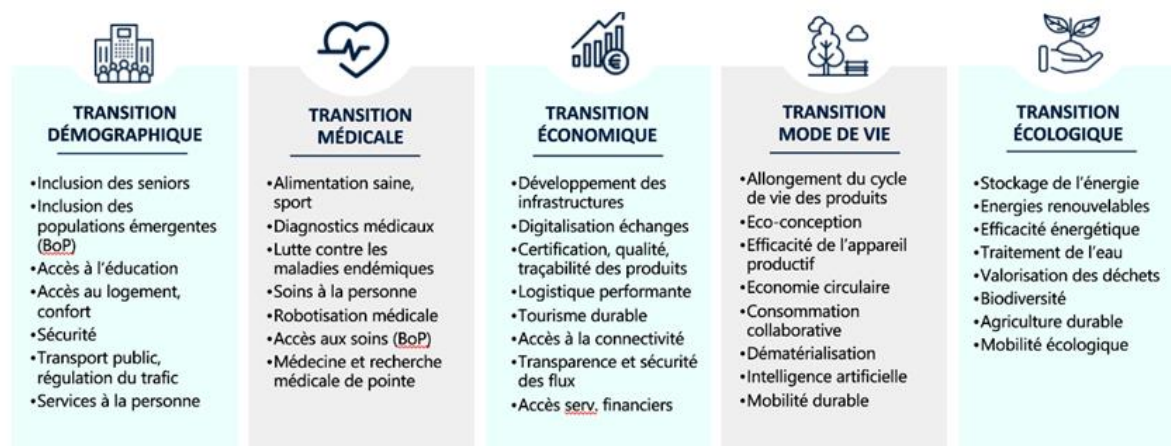


Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

Nous abordons 2026 avec un portefeuille largement rééquilibré, avec une exposition aux actions proche des 20%, une diversification hors de la France largement opérée, une sensibilité aux taux de 4, un positionnement limité au crédit à haut rendement et un portefeuille très liquide. Les valorisations des marchés risqués sont élevées, et nous avons de fortes marges de manœuvre pour naviguer dans un environnement complexe, où les opportunités ne manqueront pas de se manifester. La flexibilité dans la gestion restera un élément clé pour continuer de performer cette année.

Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2025 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie.

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan

environnemental.

DocuSign Envelope ID: FFB88203-D6FC-4307-8FDA-586FF4393E1C



Deloitte & Associés
Olfa Boubaker
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Anna Maslova
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Rémunérations DNCA Finance en 2025
Eléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2025 s'est élevé à 53,9 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 17,4 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 36,5 millions d'euros :
 - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 14,4 millions d'euros ;
 - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 22,1 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2025 a été de 188.

Eric Franc
Gérant

Eric FRANC
16 février 2026 | 09:52 CET

Eric FRANC

Géraldine Courtois-Prévert
Directrice des Opérations

Géraldine COURTOIS-PREVERT
16 février 2026 | 08:37 CET

Géraldine COURTOIS-PREVERT

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com



DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'AM.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 DDM6 I APE 66302 I N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : EUROSE

Identifiant d'entité juridique : 969500YX1NR2NXM75U54

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par Investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,4% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 29,2% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 28,2%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de l'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les Indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,06/10	4,89/10	4,91/10	+0,02
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	22,43%	23,96%	24,62%	+0,66%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	22,43%	23,96%	24,62%	+0,66%
Empreinte carbone	481	590	552	-38
Intensité carbone	936	867	913	+46
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité				
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution	
Notation ABA publique	5,42/10	5,38/10	5,48/10	+0,11	
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	8,59%	8,25%	9,63%	1,37%
	Renouvelable	5,06%	6,00%	6,70%	0,70%
	Hydraulique	2,43%	1,51%	2,23%	0,73%
	Géothermie	1,75%	1,80%	1,39%	-0,40%
	Nucléaire	10,05%	6,70%	8,76%	2,06%
	Pétrole brut et GNL	35,80%	39,56%	39,09%	-0,47%
	Gaz naturel	32,96%	31,96%	27,50%	-4,46%
	Charbon	3,35%	4,21%	4,68%	0,47%
Tourbe	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%	

Intensité carbone	222	188	135	-54
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%	0%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	163,3	170,5	186,4	+15,8
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	276,7	276,6	210,7	-65,9

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable d'une année sur l'autre (légère hausse de 4,89 à 4,91). Ceci s'explique en partie par les allègements de TotalEnergies (3,71), Orange (2,91) et Société Générale (3,35). En contrepartie, certaines sociétés entrées en portefeuille renforcent la note : Intesa Sanpaolo (6,92), ASML (7,10) et Enel (7,09). La note ABA des émetteurs souverains augmente légèrement de 5,38 à 5,48. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci s'améliore en passant de 24,0% à 24,6% sur un an. Ceci s'explique en partie par les entrées en portefeuille en cours d'année des sociétés comme ASML (46,6%), Enel (35,8%) ou SAP (49,0%).

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de sociétés appartenant à la liste de Worst Offenders.

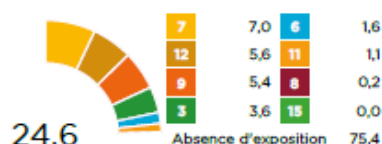
• Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1 1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	91 485		
PAI Corpo 1 2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	27 341		
PAI Corpo 1 3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	1 431 110		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	1 547 256		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	118 826		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	552	99%	369
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	913	98%	896
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		95%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		76%	61,6%	82%	55,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	63,4%	9%	68,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	93%	0,6	98%	1,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		97%	0,1%	99%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	11%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	93%	1,2	96%	0,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		98%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		84%	13,6%	90%	13,5%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	41,8%	94%	41,4%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo OPT 1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	50%	610	67%	597
PAI Corpo OPT 2 - Recyclage de l'eau		5%	0,3%	6%	0,2%
PAI Corpo OPT 3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		96%	0,0%	98%	0,0%
PAI GOVIES 1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	93%	135	85%	159
PAI GOVIES 2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		71%	0	81%	9
PAI GOVIES 2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		71%	0,0%	81%	0,0%
PAI GOVIES_OPT 2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	71%	56	81%	64
PAI GOVIES_OPT 3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	71%	35	85%	32

Source : MSCI



Quels ont été les principaux Investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,08%	Italie
BNP Paribas SA	Banques	2,96%	France
Societe Generale SA	Banques	2,78%	France
Spain Government Bond	Obligations d'État	2,64%	Espagne
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	2,56%	Espagne
TotalEnergies SE	Énergie	1,83%	France
CaixaBank SA	Banques	1,53%	Espagne
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,45%	Italie
Sanofi SA	Santé	1,37%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,33%	France
Banco Santander SA	Banques	1,32%	Espagne
Bouygues SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,20%	France
Air Liquide SA	Chimie	1,18%	France
Dassault Aviation SA	Biens et services industriels	1,17%	France
Thales SA	Biens et services industriels	1,11%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'Investissements liés à la durabilité ?

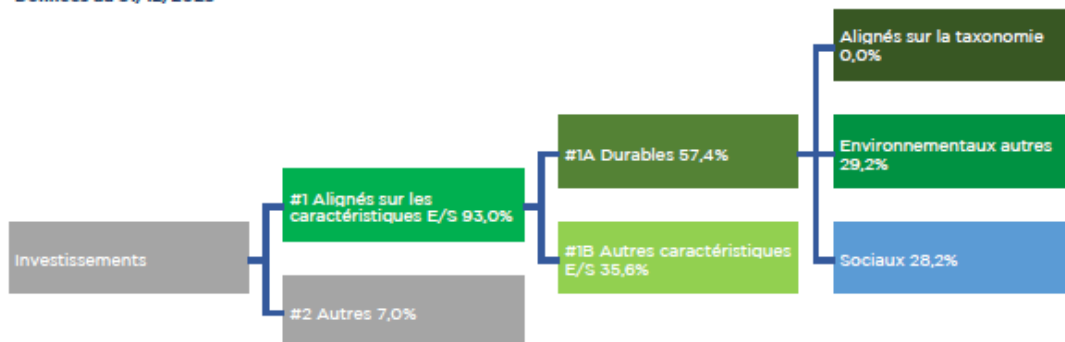
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 93,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 57,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	93,0%	94,0%	94,2%
#1A Durables	57,4%	60,2%	53,3%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	29,2%	30,7%	27,7%
Sociaux	28,2%	29,5%	25,6%
#1B Autres caractéristiques E/S	35,6%	33,8%	40,9%
#2 Autres	7,0%	6,0%	5,8%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Banques	24,64%
Obligations d'État	10,87%
Biens et services industriels	10,82%
Bâtiment et matériaux de construction	5,19%
Automobiles et équipementiers	4,59%
Télécommunications	4,54%
Santé	4,33%
Produits et services de consommation	4,26%
Services aux collectivités	4,02%
Énergie	3,26%
Technologie	2,63%
Chimie	2,56%
Services financiers	2,32%
Assurance	1,79%
Ressources de base	1,66%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 4,8%.



Dans quelle mesure les Investissements durables ayant un objectif environnemental étalent-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

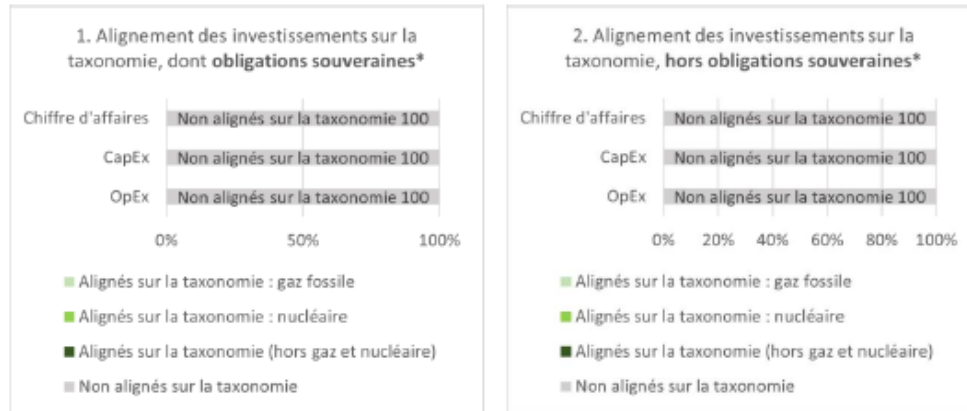
Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Quelle était la proportion d'Investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole 🕒 représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 29,2% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'Investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 28,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les Investissements Inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.

2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats

3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Ci-dessous, trois exemples d'engagements :

- Viridien : Entretien d'engagement avec le groupe en février 2025 lors du roadshow pré-AG pour aborder la gouvernance de l'entreprise (composition du conseil et sa présidence).
- D'Ieteren : Entretien d'engagement avec le groupe en février 2025 dans le cadre du versement d'un dividende exceptionnel pour permettre la simplification du contrôle pour le futur actionnaire majoritaire.
- Michelin : Entretien d'engagement avec le groupe en mars 2025 dans le cadre de la mise en place de la directive européenne CSRD.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'Indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

EUROSE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

s'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société <http://www.dncainvestments.com>).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : <http://www.dncainvestments.com>

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.



45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

FCP EUROSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FCP EUROSE

19, Place Vendôme

75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP EUROSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EUROSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 29/4/2026

Signé par :

DCA73DE5DAB549A...

Bertrand DESPORTES

Associé

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	610 817 147,98	595 687 657,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	610 817 147,98	595 687 657,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	144 418 423,33	102 622 390,02
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	144 418 423,33	102 622 390,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	1 850 751 178,51	1 758 897 164,16
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 850 751 178,51	1 758 897 164,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	160 486 671,95	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	160 486 671,95	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	169 821 045,00	173 234 055,00
OPCVM	169 821 045,00	173 234 055,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	1 451 763,59	669 980,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	2 937 746 230,36	2 631 111 246,91
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 312 675,92	2 260 945,16
Comptes financiers	15 586 002,84	13 178 035,05
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	18 898 678,76	15 438 980,21
Total Actif I + II	2 956 644 909,12	2 646 550 227,12

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	2 723 875 895,20	2 564 339 021,17
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	216 678 705,37	77 461 667,22
Capitaux propres I	2 940 554 600,57	2 641 800 688,39
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	1 451 763,60	669 980,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	1 451 763,60	669 980,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	14 638 544,95	4 079 558,73
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	14 638 544,95	4 079 558,73
Total Passifs : I + III + IV	2 956 644 909,12	2 646 550 227,12

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	30 386 854,23	31 754 554,15
Produits sur obligations	76 137 925,64	66 239 561,57
Produits sur titres de créance	0,00	164 649,55
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	106 524 779,87	98 158 765,27
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	106 524 779,87	98 158 765,27
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-48 429 921,69	-37 414 336,55
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-48 429 921,69	-37 414 336,55
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	58 094 858,18	60 744 428,72
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 076 635,54	-2 295 634,99
Revenus nets I = C + D	60 171 493,72	58 448 793,73
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	111 553 196,95	36 925 733,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-909 823,20	-414 295,75
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	110 643 373,75	36 511 437,44
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	3 304 084,36	-1 208 004,29
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	113 947 458,11	35 303 433,15
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	39 714 951,77	-16 655 293,29
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	39 714 951,77	-16 655 293,29

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	2 844 801,77	364 733,63
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	42 559 753,54	-16 290 559,66
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	216 678 705,37	77 461 667,22

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20 % EUROSTOXX 50 et 80 % Bloomberg Euro Aggregate 1-10 year calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	2 940 554 600,57	2 641 800 688,39	2 674 502 544,02	2 594 912 047,19	2 770 226 668,13
PART CAPI C					
Actif net	2 871 604 080,76	2 578 716 709,90	2 606 713 320,17	2 548 492 145,25	2 711 834 331,28
Nombre de parts	6 172 820,5381	5 982 711,3150	6 229 062,8021	6 613 950,7732	6 820 301,7155
Valeur liquidative unitaire	465,20	431,02	418,47	385,32	397,61
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	27,43	15,20	6,73	10,18	9,85

PART CAPI N					
Actif net	31 041 893,76	30 182 117,50	30 725 578,99	29 080 497,78	31 586 529,92
Nombre de parts	64 158,4221	67 597,6491	71 236,1884	73 589,7692	77 847,9590
Valeur liquidative unitaire	483,83	446,49	431,31	395,17	405,74
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	30,38	17,92	8,99	12,38	12,00

PART CAPI S					
Actif net	37 908 626,05	32 901 860,99	37 063 644,86	17 339 404,16	26 805 806,93
Nombre de parts	281 893,7537	268 277,8655	315 058,7753	162 003,6467	245 632,6992
Valeur liquidative unitaire	134,47	122,64	117,64	107,03	109,12
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	9,95	5,75	3,23	4,06	3,95

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007051040	1,4 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : % dont frais de fonctionnement et autres services : %	Actif net
N	FR0013294311	0,9 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : % dont frais de fonctionnement et autres services : %	Actif net
S	FR0013311537	0,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : % dont frais de fonctionnement et autres services : %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007051040	Néant
N	FR0013294311	Néant
S	FR0013311537	Néant

Commission de surperformance**Part FR0007051040 C**

20% de la performance positive nette de frais au-delà l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year Index avec High Water Mark calculé dividendes et coupons réinvestis

Assiette : actif net

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year Index avec High Water Mark (dividendes et coupons réinvestis, cours de clôture) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de surperformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute le 10 janvier 2025.

La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège de la société de gestion.

Les rémunérations perçues à l'occasion d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres ainsi que sur toute opération équivalente en droit étranger sont intégralement acquises au fonds.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du fonds.

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : www.dnca-investments.com.

Part FR0013294311 N

20% de la performance positive nette de frais au-delà l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year Index avec High Water Mark calculé dividendes et coupons réinvestis

Assiette : actif net

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice composite 20% EURO STOXX 50 et 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year Index avec High Water Mark (dividendes et coupons réinvestis, cours de clôture) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans glissants et elle est réinitialisée dès lors que des commissions de surperformance sont prélevées. La première période de référence de 5 ans débute le 10 janvier 2025.

La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à son indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Sur une même période de référence, la surperformance réalisée au titre d'un exercice peut être reportée sur les exercices suivants et compenser des sous performances ultérieures.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège de la société de gestion.

Les rémunérations perçues à l'occasion d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres ainsi que sur toute opération équivalente en droit étranger sont intégralement acquises au fonds.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du fonds.

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : www.dnca-investments.com.

Part FR0013311537 S

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Opérations de gré à gré : Titres négociables à court terme (anciennement Certificats de dépôt – Billets de Trésorerie), Titres de Créances Négociables (TCN) et Obligations répondues en net, EMTN simples : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC		100	
Actions, obligations convertibles, ETF, bons et droits de souscription d'actions, warrants Marché Euronext Paris : 0,030% TTC 20 € TTC minimum Marché Etranger : 0,030% TTC 40 € TTC minimum			
Marché à Terme Futures Eurex 2.00€TTC/lot Options Eurex 0.40% Minimum 7€TTC OPC : forfait max 180€ TTC			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme »,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,
- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège de la société de gestion.

Les rémunérations perçues à l'occasion d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres ainsi que sur toute opération équivalente en droit étranger sont intégralement acquises au fonds.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	2 641 800 688,39	2 674 502 544,02
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	412 123 679,69	335 003 800,04
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-321 822 951,21	-448 306 306,98
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	58 094 858,18	60 744 428,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	110 643 373,75	36 511 437,44
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	39 714 951,77	-16 655 293,29
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	78,44
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 940 554 600,57	2 641 800 688,39

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	870 756,7775	396 791 794,46
Parts rachetés durant l'exercice	-680 647,5544	-306 968 886,39
Solde net des souscriptions/rachats	190 109,2231	89 822 908,07
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	16 321,4325	7 748 266,15
Parts rachetés durant l'exercice	-19 760,6595	-9 312 027,46
Solde net des souscriptions/rachats	-3 439,2270	-1 563 761,31
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	57 958,6348	7 583 619,08
Parts rachetés durant l'exercice	-44 342,7466	-5 542 037,36
Solde net des souscriptions/rachats	13 615,8882	2 041 581,72

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0007051040	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	2 871 604 080,76	6 172 820,5381	465,20
FR0013294311	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	31 041 893,76	64 158,4221	483,83
FR0013311537	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	37 908 626,05	281 893,7537	134,47

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Italie +/-	Pays-Bas +/-	Espagne +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	610 817,15	354 462,58	94 762,80	50 944,42	50 828,22	25 553,73
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-28 711,24	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	582 105,91	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Italie	62 576,51	0,00	17 957,28	44 619,23	62 576,51	0,00
Espagne	30 339,32	0,00	7 977,70	22 361,63	18 441,14	11 898,18
France	18 159,06	0,00	14 954,23	3 204,83	18 159,06	0,00
Allemagne	10 733,51	0,00	4 586,36	6 147,15	10 733,51	0,00
Pays-Bas	9 900,73	0,00	0,00	9 900,73	4 665,15	5 235,58
Autres	12 709,29	6 659,80	6 049,49	0,00	12 709,29	0,00
Total	144 418,42	6 659,80	51 525,06	86 233,57	127 284,66	17 133,76

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 850 751,18	1 670 058,05	44 256,16	136 436,97	0,00
Titres de créances	160 486,67	160 486,67	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 586,00	0,00	0,00	0,00	15 586,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	320 978,24	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	2 151 522,96	44 256,16	136 436,97	15 586,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	45 216,60	55 262,07	58 428,85	538 338,25	537 887,33	518 864,99	96 753,09
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 486,67	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 586,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	320 978,24	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	60 802,60	55 262,07	58 428,85	538 338,25	858 865,57	679 351,66	96 753,09

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro						Autres devises +/-
Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	83 913,74	18 324,18	42 180,51
Obligations et valeurs assimilées	1 165 879,04	584 774,81	100 097,32
Titres de créances	160 486,67	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	1 410 279,45	603 098,99	142 277,83

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	835 525,00
Ventes à règlement différé	1 893 062,92
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	584 088,00
Total des créances	3 312 675,92
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-794 082,17
Frais de gestion	-13 844 462,78
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-14 638 544,95
Total des créances et dettes	-11 325 869,03

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2025
Frais fixes	37 879 390,68
Frais fixes en % actuel	1,40
Frais variables	10 061 947,00
Frais variables en % actuel	0,37
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2025
Frais fixes	271 633,13
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	151 969,35
Frais variables en % actuel	0,50
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2025
Frais fixes	64 981,53
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels**Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat****Engagements reçus et donnés**

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels**Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat****Acquisitions temporaires**

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	LU3194147115	DNCA INVEST-EVOLU BALA-I EUR	1 005 600,00
	LU1694789964	DNCA INVEST FLEX INFLAT-IEUR	4 251 450,00
	LU0641746143	DNCA INVEST - MIURI-I	19 892 600,00
	LU2040190618	DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	6 424 800,00
	FR001400R6K0	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	130 187 775,00
Total			161 762 225,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	60 171 493,72	58 448 793,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	60 171 493,72	58 448 793,73
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	60 171 493,72	58 448 793,73

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	58 080 655,49	56 532 400,75
Total	58 080 655,49	56 532 400,75
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	747 917,06	809 604,79
Total	747 917,06	809 604,79
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 342 921,17	1 106 788,19
Total	1 342 921,17	1 106 788,19
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	113 947 458,11	35 303 433,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	113 947 458,11	35 303 433,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	113 947 458,11	35 303 433,15

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	111 281 510,80	34 462 179,87
Total	111 281 510,80	34 462 179,87
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 201 336,33	402 856,45
Total	1 201 336,33	402 856,45
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 464 610,98	438 396,83
Total	1 464 610,98	438 396,83
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			610 817 147,98	20,77
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			610 817 147,98	20,77
Aérospatial et défense			65 061 000,00	2,21
AIRBUS	EUR	112 000	22 220 800,00	0,75
DASSAULT AVIATION	EUR	91 000	24 915 800,00	0,85
THALES	EUR	78 000	17 924 400,00	0,61
Assurance - Non vie			27 792 200,00	0,95
COFACE	EUR	800 000	12 560 000,00	0,43
SCOR SE REGPT	EUR	530 000	15 232 200,00	0,52
Automobiles et équipementiers			3 623 680,00	0,12
MICHELIN	EUR	128 000	3 623 680,00	0,12
Banques			121 594 000,00	4,13
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	435 000	35 143 650,00	1,19
CAIXABANK	EUR	630 000	6 580 350,00	0,22
COMMERZBANK	EUR	475 000	17 147 500,00	0,58
INTESA SANPAOLO	EUR	4 500 000	26 644 500,00	0,91
SOCIETE GENERALE	EUR	525 000	36 078 000,00	1,23
Bâtiment et matériaux de construction			54 519 950,00	1,85
BOUYGUES	EUR	505 000	22 396 750,00	0,76
KINGSPAN GROUP	EUR	60 000	4 449 000,00	0,15
SAINT-GOBAIN	EUR	195 000	16 957 200,00	0,58
WIENERBERGER	EUR	350 000	10 717 000,00	0,36
Chimie			27 244 200,00	0,93
AIR LIQUIDE	EUR	17 000	2 724 420,00	0,09
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	153 000	24 519 780,00	0,84
Distributeurs			6 771 600,00	0,23
D'IETEREN GROUP	EUR	44 000	6 771 600,00	0,23
Electricité			15 889 830,00	0,54
ENEL	EUR	1 790 000	15 889 830,00	0,54
Energie non renouvelable			48 222 300,00	1,64
ENI	EUR	460 000	7 424 400,00	0,25
TOTALENERGIES SE	EUR	610 000	33 909 900,00	1,15
VIRIDIEN	EUR	70 000	6 888 000,00	0,24
Energies renouvelables			14 688 800,00	0,50
SIEMENS ENERGY AG	EUR	122 000	14 688 800,00	0,50
Equipements et services médicaux			6 477 600,00	0,22
ESSILORLUXOTTICA	EUR	24 000	6 477 600,00	0,22
Fournisseurs de services de télécommunications			16 974 800,00	0,58
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	280 000	7 744 800,00	0,26
ORANGE	EUR	650 000	9 230 000,00	0,32

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gaz eau et services multiples aux collectivités			14 835 000,00	0,50
E.ON	EUR	920 000	14 835 000,00	0,50
Industries généralistes			15 305 600,00	0,52
SIEMENS	EUR	64 000	15 305 600,00	0,52
Investissement immobilier et services			19 438 430,48	0,66
CTP	EUR	630 097	11 240 930,48	0,38
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	1 500 000	8 197 500,00	0,28
Logiciels et services informatiques			31 855 280,00	1,08
DASSAULT SYSTEMES	EUR	220 000	5 244 800,00	0,18
INDRA SISTEMAS S.A	EUR	222 000	10 775 880,00	0,36
SAP	EUR	76 000	15 834 600,00	0,54
Matériel équipements destinés aux TI			39 587 290,00	1,35
ASML HOLDING	EUR	27 600	25 430 640,00	0,87
BE SEMICONDUCTOR	EUR	79 000	10 566 250,00	0,36
STMICROELECTRONICS	EUR	160 000	3 590 400,00	0,12
Médias			14 179 200,00	0,48
PUBLICIS GROUPE	EUR	160 000	14 179 200,00	0,48
Métaux industriels et extraction			3 022 400,00	0,10
VOESTALPINE	EUR	80 000	3 022 400,00	0,10
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			35 775 800,00	1,22
SANOFI	EUR	320 000	26 470 400,00	0,90
UCB	EUR	39 000	9 305 400,00	0,32
Services aux consommateurs			15 762 400,00	0,54
ALD	EUR	1 050 000	12 012 000,00	0,41
SIXT ORD.	EUR	38 000	2 690 400,00	0,09
SIXT PREF.	EUR	20 000	1 060 000,00	0,04
Services bancaires invest et de courtage			5 754 000,00	0,20
WENDEL	EUR	70 000	5 754 000,00	0,20
Transport industriel			6 441 787,50	0,22
FRAPORT AG	EUR	78 000	5 456 100,00	0,19
IVECO GROUP	EUR	52 500	985 687,50	0,03
Obligations			1 995 169 601,84	67,85
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			144 418 423,33	4,91
Banques			22 986 266,74	0,78
BBVA TV23-PERP. CV	EUR	13	2 866 810,92	0,10
CABKSM 5 7/8 PERP	EUR	43	9 031 366,65	0,30
RABOBK 4 3/8 PERP	EUR	26	5 235 575,00	0,18
SABSM 5 3/4 PERP	EUR	29	5 852 514,17	0,20
Bâtiment et matériaux de construction			4 665 149,98	0,16
FERSM 0 3/4 05/20/31	EUR	46	4 665 149,98	0,16

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Equipements de loisirs			3 154 235,18	0,11
UBISOFT ENTERTA 2,375%22-28	EUR	32	3 154 235,18	0,11
Fournisseurs de services de télécommunications			12 588 631,69	0,43
CELLNEX 0,75%20-201131 CV	EUR	51	4 610 936,55	0,16
CELLNEX TELECOM 0,5%19-0728 CV	EUR	15	1 570 485,82	0,05
CELLNEX TELECOM 2,125%23-30 CV	EUR	60	6 407 209,32	0,22
Investissement immobilier et services			16 899 882,36	0,57
ANNGR 0 7/8 05/20/32	EUR	35	3 395 146,57	0,11
LEG IMMOBILIEN AG 0,4% 300628	EUR	49	4 586 357,39	0,16
NXIFP 0 7/8 04/19/28	EUR	134 449	6 166 368,94	0,21
TEGGR 0 5/8 03/11/31	EUR	27	2 752 009,46	0,09
Matériel équipements destinés aux TI			6 645 124,68	0,22
AMSSW 2 1/8 11/03/27	EUR	36	3 440 297,54	0,11
LRFP 1 1/2 06/23/33	EUR	30	3 204 827,14	0,11
Métaux industriels et extraction			2 609 195,70	0,09
VOESTALPINE 2,75%23-280428 CV	EUR	23	2 609 195,70	0,09
Prestataires de soins de santé			5 633 628,00	0,19
CLARFP 0 7/8 03/06/27	EUR	98 000	5 633 628,00	0,19
Services appui à industrie			17 957 278,50	0,61
NEXI 0%24022028	EUR	98	9 050 202,00	0,31
NEXIIM 1 3/4 04/24/27	EUR	91	8 907 076,50	0,30
Services bancaires invest et de courtage			6 659 800,00	0,23
GBLBBB 0 04/01/26	EUR	67	6 659 800,00	0,23
Souverains			44 619 230,50	1,52
BTPS 1.8 05/15/36	EUR	42 800	44 619 230,50	1,52
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 850 751 178,51	62,94
Aérospatial et défense			6 468 634,11	0,22
THALES 4,125%23-181028 EMTN	EUR	62	6 468 634,11	0,22
Agro-alimentaire			16 802 261,87	0,57
BARY 4 06/14/29	EUR	41	4 294 445,59	0,15
BARY 4 1/4 08/19/31	EUR	44	4 587 681,70	0,15
BEL 4,375%24-110429	EUR	60	6 358 698,90	0,22
SUEDZUCKER INT FIN 5,125%22-27	EUR	15	1 561 435,68	0,05
Assurance - Non vie			44 034 055,98	1,50
ASSGEN 4.083 07/16/35	EUR	2 800	2 840 550,44	0,10
AXASA 4 3/8 07/24/55	EUR	4 700	4 875 720,77	0,17
CESKA SPORITELNA TV23-080328	EUR	34	3 676 538,86	0,13
CESKA SPORITELNA TV24-150130	EUR	63	6 862 957,64	0,23
CESSPO 3.743 09/09/32	EUR	54	5 474 685,55	0,19
CESSPO 4.57 07/03/31	EUR	42	4 477 696,52	0,15
CESSPO 5.943 06/29/27	EUR	60	6 274 956,99	0,21

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
COFACE 5,75%23-281133	EUR	21	2 338 048,23	0,08
ETHIAS 4 3/4 05/07/35	EUR	28	3 001 217,21	0,10
ETHIAS 6,75%23-050533	EUR	35	4 211 683,77	0,14
Assurance vie			10 274 731,16	0,35
BFCM 5 10/30/44	EUR	45	4 734 036,37	0,16
SOGECAP TV23-160544	EUR	47	5 540 694,79	0,19
Automobiles et équipementiers			4 413 970,48	0,15
HELLA 0 1/2 01/26/27	EUR	4 500	4 413 970,48	0,15
AZELIS 4 3/4 09/25/29	EUR	2 512	2 614 073,72	0,09
EOFP 5 3/8 03/15/31	EUR	1 700	1 778 835,14	0,06
EOFP 5 5/8 06/15/30	EUR	1 700	1 779 143,50	0,06
F 4.066 08/21/30	EUR	5 550	5 688 924,41	0,19
F 4.165 11/21/28	EUR	9 050	9 435 755,63	0,32
FORD MOTOR CRED 6,125%23-0528	EUR	5 350	6 002 833,38	0,20
FORVIA 2,75%21-150227	EUR	1 370	1 370 613,46	0,05
FORVIA 5,5%24-150631	EUR	1 700	1 765 170,44	0,06
NISSAN MOTOR 2,652%20-170326	EUR	8 900	9 071 425,70	0,31
NSANY 5 1/4 07/17/29	EUR	3 000	3 157 379,18	0,11
RENAUL 2 1/2 06/02/27	EUR	16	1 616 372,82	0,05
RENAUL 3 7/8 09/30/30	EUR	37	3 765 889,40	0,13
RENAULT 1,125%19-041027 EMTN	EUR	21	2 049 928,52	0,07
RENAULT 2,375%20-250526	EUR	62	6 283 888,55	0,21
RENAULT TPA 83-84	EUR	11 711	4 098 264,45	0,14
SCHAEFFLER 4,75%24-140829	EUR	31	3 267 647,15	0,11
SHAEFF 4 1/2 05/12/32	EUR	43	4 338 818,40	0,15
SHAEFF 4 1/4 04/01/28	EUR	23	2 426 606,49	0,08
SHAEFF 5 3/8 04/01/31	EUR	26	2 853 774,60	0,10
STELLANTIS 2,75%20-150526	EUR	43	4 378 326,56	0,15
STLA 3 7/8 06/06/31	EUR	4 900	5 012 812,77	0,17
STLA 4 5/8 06/06/35	EUR	6 000	6 175 198,36	0,21
VOLVO CAR 2,5%20-071027	EUR	2 300	2 303 989,08	0,08
VW 3 1/2 06/19/31	EUR	41	4 176 088,14	0,14
VW 3 3/4 12/10/32	EUR	40	3 985 884,93	0,14
ZF FIN 2,75%20-250527	EUR	46	4 651 437,45	0,16
ZF FIN 2%21-060527	EUR	34	3 390 207,53	0,12
ZFFNGR 2 1/4 05/03/28	EUR	25	2 425 815,07	0,08
Banques			525 430 620,29	17,87
ACAFFP 0 05/09/31	EUR	72 000	7 843 680,00	0,27
ACAFFP 0 08/01/31	EUR	44 500	4 860 512,50	0,16
ACAFFP 4 1/2 12/17/34	EUR	25	2 597 981,16	0,09
ACAFFP 4 3/8 11/27/33	EUR	47	4 930 086,89	0,17
AIB GRP TV20-300531	EUR	13 406	13 634 153,59	0,46

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BAC 4.134 06/12/28	EUR	11 100	11 733 864,13	0,40
BACR 2.885 01/31/27	EUR	3 900	4 005 826,23	0,14
BAMIIM 6 06/14/28	EUR	6 500	7 015 571,10	0,24
BANCO SABADELL TV23-070229	EUR	19	2 228 972,51	0,08
BANCO SANTANDER 3,5%24-090128	EUR	75	7 837 023,29	0,27
BANQUE POSTALE TV22-0334 EMTN	EUR	49	5 411 361,99	0,18
BAYERISCHE LDBK TV23-050134	EUR	22	2 407 746,00	0,08
BBVASM 0 1/8 03/24/27	EUR	55	5 479 225,82	0,19
BBVASM 4 02/25/37	EUR	31	3 234 325,97	0,11
BBVASM 6 PERP	EUR	30	6 089 817,39	0,21
BCO SABADELL TV24-150130	EUR	57	6 098 795,42	0,21
BKTSM 4 1/8 08/08/35	EUR	73	7 547 412,00	0,26
BNP 2 1/8 01/23/27	EUR	62	6 321 780,74	0,21
BNP PARIBAS TV20-010928	EUR	116	11 212 165,92	0,38
BNP PARIBAS TV23-131132	EUR	146	15 589 840,00	0,53
BPEIM 3 7/8 07/25/32	EUR	3 378	3 470 019,96	0,12
CAABNK 2 3/4 07/07/28	EUR	2 200	2 229 925,12	0,08
CA AUTO BK 4,375%23-080626	EUR	8 700	8 977 539,53	0,31
CA AUTO BK 4,75%23-250127	EUR	4 400	4 691 179,95	0,16
CABKSM 1 1/4 06/18/31	EUR	86	8 631 592,63	0,29
CABKSM 4 03/05/37	EUR	55	5 726 678,36	0,19
CAIXABANK TV22-230233	EUR	89	9 890 210,34	0,34
CAIXABANK TV24-090232	EUR	64	6 870 108,93	0,23
CAJAMA 3 1/2 06/13/31	EUR	26	2 649 720,90	0,09
CARPP 3 1/4 02/15/34	EUR	129	13 176 989,41	0,45
CBAAU 3.788 08/26/37	EUR	4 000	4 036 196,27	0,14
CBAAU 4.266 06/04/34	EUR	2 200	2 324 208,69	0,08
CCBGBB 1 1/4 04/06/34	EUR	35	3 320 357,47	0,11
CCBGBB 3 3/8 05/28/30	EUR	97	9 944 802,75	0,34
CDPRTI 3 7/8 09/04/31	EUR	3 100	3 223 188,48	0,11
COOP RABOBANK TV22-301132	EUR	40	4 071 087,67	0,14
CRDEM 5 5/8 05/30/29	EUR	3 100	3 395 194,74	0,12
DNB BK ASA TV23-011129	EUR	10 500	11 087 331,16	0,38
DNBNO 3 5/8 02/16/27	EUR	4 300	4 444 216,70	0,15
ERSTBK 1 5/8 09/08/31	EUR	48	4 801 046,14	0,16
ERSTBK 4 01/15/35	EUR	65	6 838 026,71	0,23
ERSTE GROUP BK TV20-PERP. COCO	EUR	12	2 420 746,02	0,08
IBERCAJA BANCO TV23-070627	EUR	17	1 778 015,10	0,06
IBERCAJA BANCO TV24-300728	EUR	36	3 940 733,59	0,13
ING GROUP TV21-290928	EUR	68	6 546 474,58	0,22
INTESA SANPAOLO 1,75%18-200328	EUR	2 700	2 691 041,55	0,09
INTESA SANPAOLO TV17-PERP.	EUR	8 400	9 073 985,87	0,31

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
INTNED 2 1/8 05/26/31	EUR	79	7 993 939,66	0,27
INTNED 4 1/8 05/20/36	EUR	50	5 217 415,75	0,18
ISPIM 1.98 12/11/26	EUR	7	1 739 090,85	0,06
ISPIM 4.271 11/14/36	EUR	5 100	5 245 731,03	0,18
ISPIM Float 06/16/32	EUR	28	6 193 562,48	0,21
JYBC 3 5/8 04/29/31	EUR	3 300	3 422 654,67	0,12
JYSKE BANK 5,5%22-161127	EUR	4 300	4 442 262,26	0,15
JYSKE BANK TV23-101129	EUR	4 600	4 862 887,48	0,17
JYSKE BANK TV23-261028	EUR	4 500	4 718 232,12	0,16
KBCBB 3 1/2 01/21/32	EUR	92	9 587 832,93	0,33
KUTXAB 4 3/4 06/15/27	EUR	69	7 150 386,82	0,24
LLOYDS 4 05/09/35	EUR	7 200	7 506 798,90	0,25
LLOYDS Float 03/05/27	EUR	2 100	2 106 572,94	0,07
MBKPW 4.7784 09/25/35	EUR	10	1 053 167,52	0,04
MONTE 4 3/4 03/15/29	EUR	5 050	5 435 216,77	0,18
NATIONWIDE BUILD 4,5%23-011126	EUR	4 200	4 309 089,53	0,15
NATL BANK GREECE TV24-290129	EUR	8 200	8 838 132,99	0,30
NATWEST MKTS TV23-130126	EUR	4 400	4 431 863,33	0,15
NDB 2 3/4 10/02/28	EUR	51	5 122 046,67	0,17
NOVALJ 4 1/2 05/29/30	EUR	30	3 202 279,73	0,11
NOVA LJUBLJANSK 240134	EUR	14	1 606 949,73	0,05
NYKRE 3 5/8 07/24/30	EUR	3 100	3 193 362,66	0,11
NYKRE 4 04/24/35	EUR	25	2 598 511,99	0,09
OVH 4 3/4 02/05/31	EUR	2 600	2 651 016,33	0,09
RCI BANQUE 4,125%24-040431	EUR	5 200	5 489 857,26	0,19
RENAUL 3 3/8 06/06/30	EUR	2 900	2 957 377,10	0,10
RENAUL 4 5/8 07/13/26	EUR	3 400	3 497 278,66	0,12
RENAUL 4 7/8 06/14/28	EUR	2 900	3 102 478,40	0,11
RENAUL 4 7/8 10/02/29	EUR	4 900	5 243 677,95	0,18
RENAUL 5 1/2 10/09/34	EUR	40	4 269 921,10	0,14
SABSM 5 1/2 09/08/29	EUR	41	4 446 374,18	0,15
SANTAN 1 3/4 07/20/31	EUR	60	5 385 616,44	0,18
SANTAN 3 1/4 04/02/29	EUR	131	13 542 955,86	0,46
SANTAN 4 5/8 10/18/27	EUR	53	5 441 935,45	0,18
SANTAN 5 3/4 08/23/33	EUR	65	7 016 861,30	0,24
SG TV21 12062029 EMTN	EUR	96	9 088 949,92	0,31
SHBASS 3 1/4 08/19/32	EUR	8 600	8 651 657,73	0,29
SOC.GEN. TV21-300631 EMTN	EUR	86	8 571 235,95	0,29
SOCGEN 4 3/4 09/28/29	EUR	71	7 525 315,29	0,26
SPBK 1 SR BANK 3,625% 12032029	EUR	6 500	6 849 668,84	0,23
SPBK 1 SR-BANK 3,75%23-231127	EUR	2 425	2 486 492,68	0,08
SRBANK 3 3/8 11/14/29	EUR	7 800	7 976 110,11	0,27

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TPEIR 3 12/03/28	EUR	1 400	1 404 035,26	0,05
UCGIM 3.8 01/16/33	EUR	10 700	11 220 285,30	0,38
UNICREDIT TV24-160434	EUR	2 100	2 302 769,10	0,08
Bâtiment et matériaux de construction			43 313 294,39	1,47
ARCADIS 4,785%28022028	EUR	4 700	5 061 372,05	0,17
CIE DE SAINT-GOBAIN 3,75%23-26	EUR	85	8 628 786,64	0,29
COVBS 3 1/8 10/29/29	EUR	4 000	4 038 047,67	0,14
EIFFAGE 1,625%20-140127	EUR	53	5 326 284,37	0,18
IPGIM 4 1/8 07/03/31	EUR	8 200	8 477 656,49	0,29
IPGIM 5 3/8 06/20/29	EUR	2 400	2 613 899,51	0,09
WEBUILD 7%23-270928	EUR	5 300	5 862 054,84	0,20
WIENERBERGER 4,875%23-041028	EUR	3 100	3 305 192,82	0,11
Chimie			29 254 169,92	1,00
AKEFP 1 1/2 PERP	EUR	62	6 279 251,29	0,21
ARKEMA TV24-PERP.	EUR	10	1 061 650,96	0,04
GRUENENTHAL 4,125%21-150528	EUR	5 000	5 058 545,83	0,17
GRUENENTHAL 6,75%23-150530	EUR	2 800	2 962 442,00	0,10
INEGRP 5 5/8 08/15/30	EUR	3 900	3 387 793,50	0,12
INEOS FINANCE 6,375%24-150429	EUR	5 010	4 476 518,50	0,15
INEOS FINANCE 6,625% 15052028	EUR	1 400	1 312 473,94	0,05
SOLVAY 3,875%24-030428	EUR	45	4 715 493,90	0,16
Distributeurs			29 264 270,48	1,00
CRTING 3 1/2 07/24/33	EUR	27	2 695 253,18	0,09
CRTING 4 1/4 06/26/31	EUR	25	2 665 756,51	0,09
FNAC DARTY 6%24-010429	EUR	5 900	6 226 663,33	0,21
FNACFP 4 3/4 04/01/32	EUR	1 100	1 147 534,06	0,04
LEASYS 2 7/8 08/17/27	EUR	5 500	5 698 693,90	0,19
LEASYS 4,5%23-260726	EUR	2 800	2 879 676,49	0,10
LEASYS EMTN 3,875% 01032028	EUR	4 000	4 255 083,84	0,15
VERISR 7 1/8 02/01/28	EUR	3 500	3 695 609,17	0,13
Electricité			14 900 265,28	0,51
EDF 3,75%23-050627 EMTN	EUR	65	6 753 995,96	0,23
EDF TV20-PERP.	EUR	35	7 132 125,48	0,24
REESM 3 3/8 07/09/32	EUR	10	1 014 143,84	0,04
Energie non renouvelable			36 533 208,30	1,24
BPLN 3 1/4 PERP	EUR	7 500	7 637 858,22	0,26
GALP ENERGIA 2%20-150126	EUR	65	6 624 683,36	0,23
MTIM 4 11/13/30	EUR	7 700	7 957 767,92	0,27
NATL GRID 4,151%23-120927	EUR	5 600	5 814 863,56	0,20
NESVFH 3 3/4 03/20/30	EUR	2 900	3 040 671,05	0,10
REPSOL INTL FIN TV21-PERP.	EUR	3 000	3 041 293,56	0,10
VIRIFP 8 1/2 10/15/30	EUR	2 500	2 416 070,63	0,08

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Equipement électronique et électrique			1 727 662,33	0,06
ALOPF 5.868 PERP	EUR	16	1 727 662,33	0,06
Equipements et services médicaux			5 667 389,99	0,19
AMPLIFON 1,125%20-130227	EUR	3 700	3 663 584,40	0,12
SARTORIUS FIN 4,375%23-140929	EUR	19	2 003 805,59	0,07
Fournisseurs de services de télécommunications			89 170 054,46	3,03
CELLNEX FIN.0,75%151126	EUR	40	3 946 991,78	0,13
CELLNEX FINANCE 1,25%21-150129	EUR	51	4 913 582,42	0,17
CELLNEX FINANCE 2,25%22-120426	EUR	65	6 601 728,56	0,23
ILDFP 2 3/8 06/17/26	EUR	32	3 238 316,27	0,11
ILDFP 5 3/8 05/02/31	EUR	59	6 547 587,23	0,22
ILDFP 5 3/8 06/14/27	EUR	94	9 977 614,55	0,34
ILDFP 5 5/8 10/15/28	EUR	2 300	2 364 078,00	0,08
ILDFP 6 7/8 04/15/31	EUR	7 900	8 552 522,44	0,29
ILIAD 1,875%21-110228	EUR	57	5 666 480,10	0,19
ILIAD 5,375%23-150229	EUR	32	3 524 615,45	0,12
INWIM 1 5/8 10/21/28	EUR	3 000	2 903 320,68	0,10
INWIM 3 5/8 10/13/32	EUR	8 200	8 158 774,22	0,28
LORCAT 4 09/18/27	EUR	1 600	241 493,98	0,01
PPF TELECOM GRP 3,25%20-290927	EUR	2 000	2 035 752,05	0,07
TDCDC 4 5/8 10/22/33	EUR	6 500	6 573 862,26	0,22
TDCDC 5.186 08/02/29	EUR	5 200	5 635 577,07	0,19
ZEGLN 6 3/4 07/15/29	EUR	7 640 000	8 287 757,40	0,28
Gaz eau et services multiples aux collectivités			45 814 526,01	1,56
AQUASM 3 3/4 06/11/32	EUR	6 300	6 397 397,14	0,22
E.ON 3,75%23-010329	EUR	3 850	4 092 277,86	0,14
ENGIE 3,75%23-060927	EUR	48	4 944 823,23	0,17
HLDG INF MET ENV 0,625%21-28	EUR	7 100	6 623 665,86	0,22
IBERDROLA INTL TV20-PERP. NC5	EUR	45	4 548 727,36	0,15
SAUR 3 7/8 01/31/31	EUR	6 400	6 409 419,40	0,22
SAUR 4 7/8 10/24/29	EUR	6 700	7 011 818,00	0,24
VIEFP 2 1/4 PERP	EUR	57	5 786 397,16	0,20
Industries généralistes			37 634 649,68	1,28
AHLSTROM HLDG 3,625%21-040228	EUR	2 200	2 202 013,61	0,08
ARDAGH MTL PACK 3%21-010929	EUR	2 100	2 010 323,00	0,07
BALL 1,5%150327	EUR	6 100	6 030 861,05	0,21
CANPACK 2,375%20-011127	EUR	8 400	8 342 730,67	0,28
HUHTAM 3 1/2 09/04/31	EUR	2 600	2 627 857,75	0,09
HUHTAMAKI 4,25%22-090627	EUR	26	2 725 819,34	0,09
HUHTAMAKI 5,125% 24112028	EUR	32	3 400 727,23	0,12
SIGCBL 3 3/4 03/19/30	EUR	2 100	2 190 279,00	0,07
VRLAFP 3 7/8 11/04/32	EUR	52	5 106 099,40	0,17

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
VRLAFP 4 3/8 11/14/33	EUR	30	2 997 938,63	0,10
Ingénierie Industrielle			26 313 406,41	0,89
EPIROC 3,625%24-280231	EUR	1 800	1 882 452,58	0,06
TRAGR 3 3/4 01/14/31	EUR	19	1 985 776,15	0,07
TRAGR 4 1/2 11/23/26	EUR	44	4 491 086,03	0,15
TRAGR Float 09/18/27	EUR	91	9 115 001,35	0,31
TRATON FIN LUX 3,75%24-270330	EUR	21	2 193 718,97	0,07
TRATON FIN LUX TV23-210126	EUR	66	6 645 371,33	0,23
Instruments de placement hors actions			64 631 265,05	2,20
DUFYR ONE 4,75%24-180431	EUR	6 600	6 902 410,17	0,23
EMERALD DEBT 6,375%23-151230	EUR	3 400	3 556 541,67	0,12
EUROB 2 7/8 07/07/28	EUR	8 600	8 732 746,30	0,30
ING 4,125%23-021026	EUR	60	6 146 197,81	0,21
LOUDRE 1 5/8 04/28/28	EUR	6 600	6 500 070,58	0,22
MS Float 03/19/27	EUR	2 300	2 305 070,41	0,08
MS Float 04/05/28	EUR	9 300	9 360 450,00	0,32
NOVELIS SH IN 3,375%21-150429	EUR	4 000	3 950 400,00	0,13
SAZKAG 4 1/8 02/15/31	EUR	4 300	4 320 390,96	0,15
SAZKAG 7 1/4 04/30/30	EUR	4 800	4 690 596,00	0,16
WIZZ AIR FIN CO 1%22-190126	EUR	8 100	8 166 391,15	0,28
Investissement immobilier et services			26 325 423,20	0,90
ANNGR 3 1/2 11/12/32	EUR	47	4 666 761,99	0,16
CTPNV 3 5/8 04/13/32	EUR	6 700	6 691 038,52	0,23
HOG 5 1/8 04/05/26	EUR	4 100	4 272 540,36	0,15
KILOTO 5 04/30/31	EUR	2 100	2 156 534,33	0,07
TEGGR 3 5/8 03/03/32	EUR	21	2 092 030,64	0,07
ZF EU FINANCE 6,125%23-130329	EUR	20	2 178 713,70	0,07
ZFFNGR 7 06/12/30	EUR	39	4 267 803,66	0,15
Logiciels et services informatiques			12 324 846,20	0,42
BRSI 4 1/4 03/15/30	EUR	5 300	5 460 781,39	0,19
EQIX 3 1/4 05/19/29	EUR	3 400	3 479 044,88	0,12
PRXNA 4.343 07/15/35	EUR	3 300	3 385 019,93	0,11
Matériaux industriels			2 724 985,21	0,09
STORA ENSO 4,25%23-010929 EMTN	EUR	2 600	2 724 985,21	0,09
Matériel équipements destinés aux TI			31 774 366,34	1,08
AMS-OSRAM 10,5%23-300329	EUR	2 800	3 003 835,33	0,10
BESINA 4 1/2 07/15/31	EUR	3 700	3 924 135,54	0,13
CETIN GRP 3,125%22-140427	EUR	6 500	6 689 435,82	0,23
NEXANS 050428	EUR	26	2 841 769,73	0,10
NEXFP 4 1/8 05/29/29	EUR	42	4 414 267,32	0,15
PRYIM 3 7/8 11/28/31	EUR	2 600	2 693 767,04	0,09
REXEL 2,125%21-150628	EUR	3 400	3 354 883,89	0,11

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
REXEL 5,25%23-150930	EUR	4 600	4 852 271,67	0,17
Médias			11 830 805,28	0,40
ASMDEE 5 3/4 12/15/29	EUR	5 600	3 151 872,45	0,11
CANALP 4 5/8 12/03/30	EUR	64	6 477 705,64	0,22
IPSFP 3 3/4 01/22/30	EUR	21	2 201 227,19	0,07
Métaux industriels et extraction			8 262 077,15	0,28
IMERYS 4,75%23-291129	EUR	48	5 067 768,33	0,17
NK 4 11/21/32	EUR	32	3 194 308,82	0,11
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			49 223 090,74	1,67
CHEPDE 4 3/8 01/15/28	EUR	3 100	3 150 312,14	0,11
CHEPLAPHARM ARZ 7,5%23-150530	EUR	3 500	3 671 593,33	0,12
GRFSM 7 1/2 05/01/30	EUR	1 000	1 065 963,33	0,04
GRIFOLS 2,25%19-151127	EUR	5 500	5 498 707,50	0,19
GRIFOLS 3,875%21-151028	EUR	2 600	2 599 196,89	0,09
H LUNDBECK 0,875%20-141027	EUR	5 400	5 239 132,52	0,18
IPNFP 3 7/8 03/25/32	EUR	52	5 388 099,67	0,18
LUNDC 3 3/8 06/02/29	EUR	3 800	3 900 225,26	0,13
TEVA PHARMAC 1,875%15-310327	EUR	5 400	5 412 061,23	0,18
TEVA PHARMAC 7,375%23-150929	EUR	3 161	3 638 547,20	0,12
TEVA PHARMA FIN II 3,75%21-0527	EUR	9 500	9 659 251,67	0,33
Prestataires de soins de santé			2 444 680,71	0,08
CLARFP 7 7/8 06/27/30	EUR	23	2 444 680,71	0,08
Produits ménagers et constr individuelle			3 330 513,25	0,11
SKFP 3 5/8 06/24/30	EUR	33	3 330 513,25	0,11
Services appui à industrie			67 818 152,89	2,31
DERICHEBOURG 2,25%21-150728	EUR	6 700	6 610 722,50	0,22
ELIS 4,125%22-240527	EUR	39	4 075 036,27	0,14
ELISGP 1 5/8 04/03/28	EUR	36	3 570 163,89	0,12
ELISGP 3 3/8 09/02/31	EUR	64	6 413 172,60	0,22
IQVIA 2,25%-150128	EUR	8 600	8 562 375,00	0,29
IQVIA 2,875%20-150628	EUR	3 800	3 785 169,44	0,13
LOXAM 6,375%23-150528	EUR	7 200	7 506 606,00	0,26
LOXAM 6 3/8 05/31/29	EUR	2 900	2 713 621,35	0,09
LOXAM VAR 4,5%15022027	EUR	2 500	2 549 850,00	0,09
NEXIIM 1 5/8 04/30/26	EUR	8 050	8 053 171,92	0,27
RCFFP 5 1/4 11/22/28	EUR	57	6 050 656,97	0,21
SPIEFP 3 3/4 05/28/30	EUR	54	5 584 184,38	0,19
WLNFP 5 1/2 06/10/30	EUR	13	1 181 444,10	0,04
WLNFP 5 1/4 11/27/29	EUR	13	1 161 978,47	0,04
Services aux consommateurs			28 075 792,15	0,95
ALD 041028	EUR	73	7 778 545,00	0,26
ALD 3,875% 22022027	EUR	39	4 089 790,03	0,14

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ARVAL SERV LEAS 4% 220926	EUR	64	6 520 555,84	0,22
SIXT 5,125%23-091027	EUR	7 700	8 103 373,47	0,28
SIXT SE 250129	EUR	1 500	1 583 527,81	0,05
Services bancaires invest et de courtage			130 835 760,98	4,45
ADECCO INT FIN SERV TV21-0382	EUR	5 600	5 523 757,15	0,19
AVIS BUDGET 7,25%23-310730	EUR	3 200	3 418 256,89	0,12
AVIS BUDGET 7% 280229	EUR	5 000	5 277 777,78	0,18
CROWN EURO.HOLDINGS 5%23-0528	EUR	5 200	5 490 807,11	0,19
EC FINANCE 3%15102026	EUR	6 300	6 283 886,00	0,21
EIRCOM 5 04/30/31	EUR	2 700	2 774 217,00	0,09
EIRCOM 5 3/4 12/15/29	EUR	4 200	4 388 976,67	0,15
HYNMTR 3 1/2 06/26/31	EUR	1 900	1 947 361,01	0,07
LEASEPLAN 0,25%21-230226 MTN	EUR	4 000	3 997 617,53	0,14
ORANO 4%24-120331 EMTN	EUR	38	4 001 655,07	0,14
ORANOF 3 3/8 04/23/26	EUR	121	12 392 622,75	0,42
ORANO SA 15052027	EUR	92	9 827 864,71	0,33
PAPREC 4 1/8 07/15/30	EUR	5 100	5 243 320,62	0,18
PAPREC HOLDING 3,5%21-010728	EUR	4 600	4 656 191,56	0,16
SAIPEM FIN INT 3,125%21-310328	EUR	4 300	4 430 989,19	0,15
SDZSW 4 03/26/35	EUR	6 400	6 665 938,41	0,23
SNFF 4 1/2 03/15/32	EUR	4 400	4 557 696,00	0,15
SOCGEN 1.113 07/17/31	EUR	32	2 873 775,43	0,10
SOCGEN 3 3/4 05/17/35	EUR	16	1 638 125,37	0,06
SOFIMA 3,75% 0128	EUR	1 300	1 324 944,83	0,04
SPCM 2,625%20-010229	EUR	9 400	9 221 854,33	0,31
SPMIM 4 7/8 05/30/30	EUR	4 300	4 679 404,31	0,16
TDFINF 3 5/8 12/16/30	EUR	56	5 626 131,29	0,19
TDFINF 4 1/8 10/23/31	EUR	35	3 579 705,55	0,12
TDF INFRASTR. 5,625%23-210728	EUR	86	9 276 995,53	0,31
URBASR 5 1/2 07/01/32	EUR	1 700	1 735 888,89	0,06
Services de traitement et élim des déchets			17 715 278,30	0,60
FCC ME AMBIENTE 1,661%19-1226	EUR	4 700	4 588 686,23	0,16
FCCSER 3.715 10/08/31	EUR	4 100	4 126 028,82	0,14
FCC SERVICIOS MEDIO REGS 301029	EUR	5 300	5 454 161,03	0,18
ITLYUM 5 3/4 04/15/30	EUR	3 500	3 546 402,22	0,12
Services financiers et de crédit			6 133 248,74	0,21
BANCA IFIS 6,125%23-190127	EUR	2 900	3 172 746,99	0,11
GENERAL MOTORS 3,9%24 120128	EUR	2 800	2 960 501,75	0,10
Sociétés de placement immobilier			3 618 321,72	0,12
SUNN 3 5/8 06/15/29	EUR	4 200	3 618 321,72	0,12
Soins personnels pharmacies et épiceries			18 284 021,80	0,62
CARREFOUR 1 875 301026	EUR	54	5 397 525,62	0,18

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
COTY 3 7/8 04/15/26	EUR	2 950	1 063 929,33	0,04
COTY 4 1/2 05/15/27	EUR	3 700	3 779 328,00	0,13
ITMENT 4 1/8 01/29/30	EUR	35	3 698 371,85	0,12
ITMENT 5 3/4 07/22/29	EUR	10	1 092 408,22	0,04
ONTEX 5 1/4 04/15/30	EUR	3 200	3 252 458,78	0,11
Souverains			131 746 370,44	4,48
ESPANA 1%15-301130 INDX	EUR	28 000	36 193 295,44	1,23
ITALIE TV22 221128 INFLATION	EUR	22 200	22 450 746,41	0,76
ITALIE TV23-150529 INFLATION	EUR	34 200	37 228 784,75	1,27
SPAIN TV17-301127 INDX	EUR	27 900	35 873 543,84	1,22
Supranational			104 572 595,29	3,56
EU 1 07/06/32	EUR	64 800 000	58 205 543,67	1,98
EU 3 1/8 12/04/30	EUR	45 200 000	46 367 051,62	1,58
Transport industriel			3 813 433,26	0,13
GXOLGS 3 3/4 11/24/30	EUR	3 800	3 813 433,26	0,13
GETFP 4 1/8 04/15/30	EUR	6 200	6 425 039,33	0,22
KGXGR 4 11/20/29	EUR	4 500	5 714 284,93	0,19
MUNDYS SA 4,75%29	EUR	5 000	5 450 936,99	0,19
TRAGRP 3.845 05/21/32	EUR	52	5 347 073,81	0,18
Voyages et Loisirs			25 446 538,78	0,87
AIR LEASE 3,7%24-150430	EUR	4 300	4 454 468,96	0,15
FLTR 4 06/04/31	EUR	5 000	5 036 744,44	0,17
FLTR 5 04/29/29	EUR	9 400	9 820 566,44	0,34
LTMCIM 4 7/8 01/31/31	EUR	4 500	4 677 420,00	0,16
LTMCIM 5 3/8 06/01/30	EUR	1 400	1 457 338,94	0,05
Titres de créances			160 486 671,95	5,46
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			160 486 671,95	5,46
Souverains			160 486 671,95	5,46
ITALIE 4,4%22-010533	EUR	38 600	42 011 105,16	1,43
SPGB 2.55 10/31/32	EUR	48 000	47 148 526,03	1,60
SPGB 3.45 10/31/34	EUR	69 500	71 327 040,76	2,43
Parts d'OPC et fonds d'investissements			169 821 045,00	5,78
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			169 821 045,00	5,78
DNCA INVEST-EVOLU BALA-I EUR	EUR	10 000	1 005 600,00	0,03
DNCA INVEST-FINAN CREDI-IEUR	EUR	77 000	8 058 820,00	0,27
DNCA INVEST FLEX INFLAT-IEUR	EUR	35 000	4 251 450,00	0,15
DNCA INVEST - MIURI-I	EUR	140 000	19 892 600,00	0,68
DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	EUR	60 000	6 424 800,00	0,22
OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	500	130 187 775,00	4,43
Total			2 936 294 466,77	99,86

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels**Inventaire des actifs et passifs****Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)****Inventaire des instruments financiers à terme – actions**

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EUR HY Futu 0326	-465,00	0,00	156 800,00	-28 711 239,00
Sous total		0,00	156 800,00	-28 711 239,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	156 800,00	-28 711 239,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels**Inventaire des actifs et passifs****Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)****Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt**

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
BOBL-EUX 0326	3 685,00	0,00	1 294 963,60	320 978 240,00
Sous total		0,00	1 294 963,60	320 978 240,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	1 294 963,60	320 978 240,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels**Inventaire des actifs et passifs****Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)****Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit**

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels**Inventaire des actifs et passifs****Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)****Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions**

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 936 294 466,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-156 800,00
Total instruments financiers à terme - taux	-1 294 963,60
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	20 350 442,35
Autres passifs (-)	-14 638 544,95
Total = actif net	2 940 554 600,57